

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DE  
LA COMMISSION SCOLAIRE ENGLISH-MONTRÉAL

La Commission scolaire English-Montréal a tenu une réunion ordinaire le mardi 8 novembre 2022, à 19 h 00, dans la salle de conférence Laurence Patterson sise au 6000, av. Fielding.

Commissaires présents :

M<sup>e</sup> Joe Ortona, président  
M. Agostino Cannavino, vice-président  
M. Mario Bentrovato, commissaire  
M<sup>me</sup> Maria Corsi, commissaire parent  
M<sup>me</sup> Sophie De Vito, commissaire  
M. Jamie Fabian, commissaire  
M<sup>me</sup> Rosemarie Federico, commissaire parent  
M. Julien Feldman, commissaire  
M<sup>me</sup> Ellie Israel, commissaire  
M. James Kromida, commissaire  
M. Joseph Lalla, commissaire  
M. Pietro Mercuri, commissaire  
M. Mario Pietrangelo, commissaire  
M. Tony Speranza, commissaire parent  
M. Daniel Tatone, commissaire parent

Commissaires non présents :

Administrateurs présents :

M. Nicholas Katalifos, directeur général  
M<sup>me</sup> Pelagia Nickoletopoulos, directrice générale adjointe – Éducation  
M<sup>e</sup> Jack Chadirdjian, directeur général adjoint – Administration  
M<sup>e</sup> Nathalie Lauzière, secrétaire générale

M. Mario Cardin, directeur, Ressources matérielles  
M. Jimmy Giannacopoulos, directeur de secteur  
M<sup>me</sup> Nathalie Lacroix-Maillette, directrice de secteur  
M<sup>me</sup> Sandra Léveillé, directrice, Organisation scolaire  
M<sup>me</sup> Livia Nassivera, directrice, Services financiers  
M<sup>me</sup> Julie René de Cotret, directrice, Services aux élèves  
M<sup>me</sup> Anna Sanalidro, directrice, Services éducatifs  
M<sup>e</sup> Magdalena Sokol, directrice, Services juridiques  
M. Charalambos Thomas, directeur, Services des technologies de l'information  
M<sup>me</sup> Ann Watson, directrice, Ressources humaines  
M. Mike Cohen, gestionnaire, Marketing et communications  
M<sup>me</sup> Brigida Sellato, conseillère, Secrétariat général

1.	<p><u>Assermentation des commissaires parents</u></p> <p>Les serments ont été prêtés par les commissaires parents nouvellement élus et seront classés dans les archives de la secrétaire générale.</p>
2.	<p><u>Reconnaissance du territoire</u></p> <p>Le président souligne que la Commission scolaire English-Montréal est située sur le territoire traditionnel, ancestral et non cédé des Kanien'kehá:ka. Nous sommes reconnaissants de vivre, d'apprendre et de travailler à Tiohtià:ke, qui fut longtemps un lieu de rassemblement et d'échange pour de nombreuses Premières Nations et qui abrite aujourd'hui divers groupes autochtones et autres. En tant que commission scolaire, il importe de reconnaître le rôle historique et continu des institutions scolaires dans la perpétuation des injustices envers les communautés autochtones. Nous nous engageons à sensibiliser le personnel et les élèves à la véritable histoire et aux réalités actuelles des peuples autochtones sur ce territoire que nous appelons aujourd'hui le Canada. Célébrons les contributions culturelles et les connaissances des nombreuses communautés inuites, métisses et des Premières Nations, écoutons et amplifions la voix des peuples autochtones et nouons des partenariats avec les membres des communautés autochtones locales. Nous offrons cette reconnaissance en guise de premier pas et d'engagement public dans notre processus continu vers la réconciliation et la justice pour les peuples et les communautés autochtones.</p>
3.	<p><u>Adoption de l'ordre du jour</u></p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MADAME SOPHIE DE VITO ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE l'ordre du jour soit adopté sans modification.</p> <p>Vote : 15-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 22-11-08-1</u></p>
4.	<p><u>Nomination de Kiara Idemudia-Hankey à titre d'Élève du mois</u></p> <p>L'élève du mois d'octobre de la CSEM est Kiara Idemudia-Hankey, élève de 5<sup>e</sup> secondaire à l'école secondaire Rosemont.</p> <p>Kiara a joué un rôle déterminant en offrant à l'école et à la communauté élargie des occasions de vivre des situations réelles qui ont encouragé l'estime de soi chez nos élèves, leur conscience de soi et le désir de donner en retour. Ses talents, son leadership et son grand cœur ont toujours été grandement appréciés dans tous nos projets et programmes scolaires.</p> <p>Kiara a été choisie pour agir comme maîtresse de cérémonie à l'école secondaire Rosemont dans le cadre de la célébration du Mois de l'histoire des Noirs en 2021. Elle a également été nommée ambassadrice et fut l'une des coordonnatrices de la récente commémoration des peuples autochtones à l'école. En outre, en novembre, Kiara participera à un programme d'action communautaire où les élèves découvrent les besoins de leur communauté et apprennent à y répondre en faisant du bénévolat.</p>
5.	<p><u>Entente pédagogique entre la CSEM et le Conseil des éducateurs noirs du Québec</u></p> <p>Ce point a été présenté à titre d'information par le directeur général, Nick Katalifos.</p>

6.	<p><u>Réunion à huis clos</u></p> <p><u>6.1 Motion de suspension et de réunion à huis clos</u></p> <p>Sur une motion de M. Tony Speranza, la réunion est tenue à huis clos à partir de 19 h 17.</p> <p>Fin de la réunion à huis clos à 19 h 26.</p>
7.	<p><u>Adoption des résolutions de la réunion à huis clos</u></p> <p><u>6.2.1 Contrat de transport des élèves 2022-2028 entre la Commission scolaire English-Montréal et Gestion Michel &amp; Carole Leblanc Inc. (Taxi Leblanc) – Contrat n° 2022-2028.1</u></p> <p><b>ATTENDU QU'</b>en vertu de l'article 291 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i>, la Commission scolaire English-Montréal (ci-après la CSEM) est autorisée à organiser le transport de tout ou partie de ses élèves;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> la CSEM a négocié un contrat de transport scolaire par entente (ci-après le Contrat) avec Gestion Michel &amp; Carole Leblanc Inc., le tout conformément au <i>Règlement sur le transport des élèves</i>;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> le Contrat est d'une durée de six (6) années scolaires, plus précisément pour les années scolaires suivantes : 2022-2023, 2023-2024, 2024-2025, 2025-2026, 2026-2027, 2027-2028;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> le montant <u>annuel</u> estimé du Contrat est de 134 000,00 \$, excluant les taxes applicables, pour l'année scolaire 2022-2023;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> le montant total estimé du Contrat pour les années scolaires 2022-2023, 2023-2024, 2024-2025, 2025-2026, 2026-2027, 2027-2028 surpasse 250 000,00 \$;</p> <p><b>ATTENDU QU'</b>en vertu de l'article 114.1 du <i>Règlement n° 10 (Délégation de pouvoirs)</i>, un contrat de service comportant une dépense de 250 000,00 \$ et plus doit être autorisé par le conseil des commissaires;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> le comité consultatif de transport a été consulté et recommande que la CSEM conclue ledit Contrat;</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIETRO MERCURI ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le conseil des commissaires autorise la Commission scolaire English-Montréal (CSEM) à conclure un contrat de transport d'élèves avec Gestion Michel &amp; Carole Leblanc Inc. pour les années scolaires suivantes : 2022-2023, 2023-2024, 2024-2025, 2025-2026, 2026-2027, 2027-2028.</p> <p>IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le directeur général soit autorisé à signer le Contrat au nom de la CSEM, ainsi que tous les documents qui pourraient être requis pour donner plein effet au Contrat négocié entre la CSEM et Gestion Michel &amp; Carole Leblanc Inc.</p> <p>Vote : 14-0-1. Motion adoptée. (M. D. Tatone s'est abstenu)</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 22-11-08-6.2.1</u></p> <p><u>6.2.2 Contrat de transport des élèves 2022-2028 entre la Commission scolaire English-Montréal et Autobus Beaconsfield Inc. – Contrat n° 2022-2028.2</u></p> <p><b>ATTENDU QU'</b>en vertu de l'article 291 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i>, la Commission scolaire English-Montréal (ci-après la CSEM) est autorisée à organiser le transport de tout ou partie de ses élèves;</p>

**ATTENDU QUE** la CSEM a négocié un contrat de transport scolaire par entente (ci-après le Contrat) avec Autobus Beaconsfield Inc., le tout conformément au *Règlement sur le transport des élèves*;

**ATTENDU QUE** le Contrat est d'une durée de six (6) années scolaires, plus précisément pour les années scolaires suivantes : 2022-2023, 2023-2024, 2024-2025, 2025-2026, 2026-2027, 2027-2028;

**ATTENDU QUE** le montant annuel estimé du Contrat est de 78 844,74 \$, excluant les taxes applicables, pour l'année scolaire 2022-2023;

**ATTENDU QUE** le montant total estimé du Contrat pour les années scolaires 2022-2023, 2023-2024, 2024-2025, 2025-2026, 2026-2027, 2027-2028 surpasse 250 000,00 \$;

**ATTENDU QU'**en vertu de l'article 114.1 du *Règlement n° 10 (Délégation de pouvoirs)*, un contrat de service comportant une dépense de 250 000,00 \$ et plus doit être autorisé par le conseil des commissaires;

**ATTENDU QUE** le comité consultatif de transport a été consulté et recommande que la CSEM conclue ledit Contrat;

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIETRO MERCURI ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE** le conseil des commissaires autorise la Commission scolaire English-Montréal (CSEM) à conclure un contrat de transport d'élèves avec Autobus Beaconsfield Inc. pour les années scolaires suivantes : 2022-2023, 2023-2024, 2024-2025, 2025-2026, 2026-2027, 2027-2028.

**IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE** le directeur général soit autorisé à signer le Contrat au nom de la CSEM, ainsi que tous les documents qui pourraient être requis pour donner plein effet au Contrat négocié entre la CSEM et Autobus Beaconsfield Inc.

Vote : 14-0-1. Motion adoptée. (M. D. Tatone s'est abstenu)

Résolution n° 22-11-08-6.2.2

8. Période de questions

Le président, M. Joe Ortona, répond aux questions de M. Chris Eustace concernant les périodes de questions du public, la campagne en lien avec la loi 40 et la contestation de la loi 96.

9. Adoption des procès-verbaux

9.1 Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil du 29 août 2022

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JOSEPH LALLA ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE** le procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil tenue le 29 août 2022 soit adopté sans modification.

Vote : 15-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 22-11-08-9.1

9.2 Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil du 6 septembre 2022

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JAMIE FABIAN ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE** le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil tenue le 6 septembre 2022 soit adopté sans modification.

Vote : 15-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 22-11-08-9.2

	<p><u>9.3 Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil du 11 octobre 2022</u></p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JAMES KROMIDA ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil tenue le 11 octobre 2022 soit adopté sans modification.</p> <p>Vote : 15-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 22-11-08-9.3</u></p>
10.	<p><u>Affaires relevant du procès-verbal</u></p> <p>Aucune affaire découlant du procès-verbal.</p>
11.	<p><u>Rapport du président</u></p> <p>Présentation du président, M. Joe Ortona :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans le cadre de la campagne électorale 2022 au Québec, M. Ortona a eu l'occasion de rencontrer 5 chefs de partis ainsi que divers candidats des différentes formations politiques sur l'île de Montréal. Ces rencontres avaient pour but de permettre au président de se présenter et de leur donner la chance d'en apprendre un peu plus sur la CSEM et sur certains enjeux importants pour la communauté anglophone.</li> <li>• Une rencontre a été organisée avec les présidents des conseils d'établissement et les parents délégués de chacune des écoles. Ce fut l'occasion de s'entretenir sur les réalisations de l'an dernier et sur nos intentions par rapport à certaines questions importantes pour l'année en cours : discussions portant sur les réunions qui ont eu lieu avec les candidats aux élections, discussions entourant certains enjeux diffusés dans les médias au cours de l'année dernière, problématiques avec Dunrae Gardens, comment nous voulons sauvegarder et protéger nos infrastructures, nos écoles et nos terrains à court et à long terme. On a fait le point sur la loi 40, la loi 21 et la loi 96.</li> </ul>
12.	<p><u>Rapport du directeur général</u></p> <p>Présentation du directeur général, M. Nicholas Katalifos :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le directeur général a remercié Alix Adrien du Conseil des éducateurs noirs du Québec pour sa présence et pour avoir signé une entente historique avec la CSEM.</li> <li>• Le 19 octobre 2022, la 22<sup>e</sup> édition annuelle de la Foire de l'éducation et des carrières de la CSEM a eu lieu au Centre des carrières St. Pius. Il s'agissait de la première édition organisée en personne depuis le début de la pandémie. Ce fut un franc succès, comme en témoigne la participation de plus de 2 000 élèves de 5<sup>e</sup> secondaire, non seulement en raison du nombre d'élèves s'étant déplacés pour découvrir les programmes, mais aussi parce que la foire était ouverte en soirée. De nombreux parents ont ainsi pu venir avec leurs enfants et discuter avec certains de nos professionnels de la panoplie de programmes offerts en formation professionnelle et générale dans nos centre EAFP. Plus de 500 personnes ont assisté à la foire en soirée. Le directeur général a félicité le comité qui a travaillé d'arrache-pied pour organiser cet événement : Mario Argiropoulos, Julie René de Cotret et toute leur équipe, toutes les directions des écoles, des centres et des services de même que l'ensemble des conseillers. Enfin, un mot de remerciement à l'équipe de Pius pour avoir accueilli un événement aussi réussi. Nous avons l'intention de perpétuer cette tradition l'an prochain pour permettre à nos élèves de se renseigner sur ces programmes et leurs futurs parcours professionnels.</li> <li>• Le 25 octobre 2022, deux dirigeants de l'organisation LEGO Education ont visité l'école Royal Vale. La directrice des marchés stratégiques, Villy Outzen, du Danemark, et la directrice des Amériques, Claudette Munoz, du Mexique, ont été ravies de voir le programme de robotique de l'école en action. Elles ont visité le laboratoire de robotique avec le coordonnateur du club, puis avec le spécialiste Avelino Morais. La visite a été rendue possible grâce à Éric Patenaude, directeur du développement pédagogique chez Brault et Bouthillier. Un grand merci à eux pour avoir organisé cet événement.</li> </ul>

- Les écoles de la CSEM organisent divers événements et multiplient les efforts pour commémorer le jour du Souvenir grâce à des activités uniques en classe, des événements et des excursions. Pour voir toutes les activités prévues à la commission scolaire, veuillez consulter notre site Web.
- Pour une deuxième année consécutive, chaque élève inscrit à l'école secondaire James Lyng s'est vu remettre gratuitement une paire de chaussures de sport le 17 octobre 2022. Cette collecte de chaussures a été mise sur pied par Julian Grau-Brown, étudiant en troisième année en travail social à l'Université McGill. Julian a fréquenté trois écoles de la CSEM, soit l'école primaire Edward Murphy, ainsi que l'école primaire Dante et l'école secondaire Laurier Macdonald. Grâce à un don généreux d'Eddy Hong, employé retraité de la CSEM, son objectif est de pouvoir acheter une paire de chaussures de sport pour tous les jeunes de James Lyng. Un grand merci à lui et à l'organisation.
- Notre programme d'éducation sur l'Holocauste est rendu possible grâce à une subvention Nova de la Fondation communautaire juive de Montréal, et se poursuit tout au long du mois de novembre. Dans le cadre du Mois de l'éducation sur l'Holocauste en novembre, un certain nombre de visites scolaires sont prévues au Musée de l'Holocauste de Montréal ainsi que des conférenciers invités qui se rendront dans certaines de nos écoles pour s'entretenir avec les élèves.
- Simon Chang, le très célèbre créateur de vêtements, s'est engagé auprès de notre commission scolaire et plus particulièrement auprès de la communauté des personnes à besoins particuliers par l'entremise du journal Inspirations. Les lauréats de l'automne 2022 sont Cynthia Yee, enseignante et Natalina Melillo, technicienne en adaptation scolaire de l'école primaire Parkdale. Ces deux employés de la CSEM ont été honorés par Simon Chang et par sa fondation et une cérémonie spéciale a eu lieu dans leur école le 2 novembre. Le directeur général a remercié Simon Chang et son organisation pour leur soutien à la CSEM.
- La Semaine des professionnelles et professionnels de l'éducation se déroulera du 15 au 19 novembre. Ils sont 10 000 professionnels, membres de la FPPE, qui par de multiples petits et grands gestes, tendent la main chaque jour aux élèves, aux enseignants et aux directions d'écoles du primaire, du secondaire, de la formation générale aux adultes et de la formation professionnelle. Il s'agit notamment des conseillers et conseillères d'orientation, des psychologues, des conseillers et conseillères pédagogiques, des archivistes, des animateurs et animatrices de vie spirituelle et d'engagement communautaire ainsi que des orthophonistes. Chaque professionnelle et chaque professionnel joue un rôle essentiel dans la réussite scolaire. M. Katalifos a tenu à souligner la valeur inestimable de leur travail en éducation publique et leur a adressé un immense « merci » au nom de l'ensemble de la commission scolaire.
- La Journée des cadres scolaires sera célébrée partout au Québec le 1<sup>er</sup> décembre 2022. L'Association québécoise des cadres scolaires (AQCS) est la fière instigatrice de cet événement. Le thème de cette année, « De terrain et d'avant-garde », met en lumière le rôle des cadres scolaires pour la réussite éducative, de même que leurs pratiques innovantes.
- Enfin, la CSEM propose un nouveau service qui profitera aux employés des entreprises locales : le groupe Services aux entreprises. Il s'agit de formations personnalisées pour les entreprises en faisant appel à des pratiques créatives, poussées et modernes conçues pour aider les entreprises à améliorer la performance et la productivité au sein de leur organisation. Ces formations sur mesure sont spécialement modulées en fonction des besoins de formation propres à chaque entreprise et la formation peut être dispensée en personne ou en ligne. Pour de plus amples renseignements, consultez le site Web [www.sbg.emsb.qc.ca](http://www.sbg.emsb.qc.ca).
- Nous vous rappelons que vous trouverez sur le site Web de la CSEM un communiqué faisant état de notre taux de réussite de 91,6 %, soit le plus élevé de la province. Félicitations à toute notre communauté scolaire!

13.

### Rapports des comités

#### 13.1 CCSAS (Comité consultatif des services de l'adaptation scolaire)

Point présenté par la commissaire parent, M<sup>me</sup> Rosemarie Federico :

- Les élections des membres de l'exécutif ont eu lieu.
- La consultation du plan d'engagement vers la réussite a été présentée par Tracy Mangal. Les membres ont participé activement et se sont dits grandement impressionnés par ce qui a été présenté.
- L'année dernière, le comité a adressé une lettre au premier ministre pour lui faire part de ses préoccupations concernant la loi 96 et de ses répercussions sur la communauté aux besoins particuliers. La réponse se fait toujours attendre. Ladite lettre a été traduite en français et a été

envoyée à tous les chefs des partis politiques. Nous avons obtenu deux réponses de la part du NPD et du Parti conservateur nous invitant à certains de leurs événements. Nous avons également reçu un courriel du bureau du Premier ministre Justin Trudeau nous assurant qu'il est conscient de nos préoccupations et qu'il a l'intention de s'assurer que le projet de loi ne viole aucun des droits des minorités.

### 13.2 Comité consultatif de transport et sécurité

Point présenté par le président du comité, M. Pietro Mercuri :

- Deux des contrats de transport scolaire ont été approuvés lors de cette réunion. Quant aux autres contrats, les négociations se poursuivent entre les entreprises et le gouvernement du Québec. Il est important de noter que même si les contrats ne sont pas encore conclus, les services sont toujours assurés;
- Il y a une mise à jour au sujet de l'application mTransport en cours de déploiement à la grandeur de notre réseau à la CSEM. Cette application permet de localiser les élèves grâce à un code QR qui est scanné lorsqu'ils montent à bord de l'autobus et lorsqu'ils en descendent. Elle permet aux parents de savoir où se trouvent leurs enfants. Les chauffeurs reçoivent actuellement une formation sur l'utilisation de l'application pour balayer les codes QR. Une présentation sur mTransport sera faite au comité de parents lors de sa prochaine réunion.
- Le représentant de la STM qui siège au comité nous a informés que le Service rapide par bus (SRB) sur le boulevard Pie-IX est maintenant en ligne. Cela permettra une économie de temps de l'ordre de 30 %.
- Le comité a également discuté d'une demande formulée par un groupe de parents de Rivière-des-Prairies qui souhaitent que la STM offre des services dans ce secteur vers l'école secondaire Rosemont. Le représentant de la STM est au courant de la demande et nous assure que la STM va étudier cette demande urgente.
- Le budget 2021-2022 s'est conclu par un déficit moindre que prévu initialement. Le budget 2022-2023 est supérieur à celui des années précédentes en raison de l'augmentation des dépenses liées au carburant et aux ressources humaines.

### 13.3 CPCSEM (Comité de parents de la Commission scolaire English-Montréal)

Point présenté par le commissaire parent, M. Tony Speranza :

- Le CPCSEM a tenu son assemblée générale annuelle le jeudi 20 octobre, les élections ont eu lieu le soir même. Il y a entre 50 et 60 % de nouveaux parents au sein du comité de parents de la CSEM.
- Les conseillers pédagogiques ont présenté le plan d'engagement vers la réussite aux délégués. Ces derniers ont ensuite été consultés et ont ainsi eu l'occasion de donner leur avis.

Point présenté par le commissaire parent, M. Daniel Tatone :

- Le rapport sur la conférence des parents a été présenté. En résumé, la conférence annuelle des parents s'est tenue le 29 mai 2022, en ligne. Les parents ont eu droit à une allocution d'ouverture sur la santé mentale des élèves, de multiples ateliers et ressources leur ont été proposés, notamment une exposition virtuelle. L'événement a connu un vif succès.
- Lors de sa dernière réunion, le CPCSEM a approuvé la planification et la tenue d'une autre conférence à l'intention des parents en 2023. Le format et le déroulement de l'événement pourraient différer de ceux des années précédentes, mais l'objectif est de fournir des ressources et des ateliers pertinents et de qualité aux parents. Les parents et les parties prenantes peuvent suivre le CPCSEM en ligne sur les médias sociaux pour de plus amples renseignements sur le comité de parents.
- Le CPCSEM a rétabli le sous-comité de lutte contre le racisme pour sa troisième année. Dans le passé, le comité a fourni des ressources et des trousseaux aux parents pour lutter contre le racisme.

#### 13.4 Comité de gouvernance et de déontologie

Point présenté par le président du comité, M. Julien Feldman :

- Il n'y a pas eu de nouvelles plaintes en matière de déontologie entre les membres du conseil des commissaires, ce qui révèle que le conseil travaille bien ensemble et de manière efficace.
- L'objectif principal du nouveau mandat du comité consiste à procéder à une révision des règlements administratifs après l'adoption de la loi 40. Pour ce faire, nous attendons la décision de la Cour supérieure, ce qui guidera notre démarche de révision des règlements.

#### 13.5 Comité de vérification

Point présenté par le président du comité, M. James Kromida :

- Les résultats des vérificateurs et leur approche ont été examinés. Les membres ont posé des questions sur le pourquoi des écarts. Le service a été en mesure de répondre à toutes les questions concernant les changements apportés par rapport à l'année dernière.
- Les vérificateurs ont également indiqué qu'ils avaient examiné des dossiers d'élèves. Ils étaient merveilleusement bien remplis. Ils y ont relevé très peu d'erreurs. La formation dispensée au personnel des écoles a vraiment reflété le travail qui a été accompli.
- Le comité a également parcouru la grille des situations/contrôles internes afin de revoir les écarts, et tout a été bien fait.
- M. Kromida a félicité toute l'équipe pour l'excellent travail accompli.

#### 13.6 Comité des ressources humaines

Point présenté par le président du comité, M. Mario Benvato :

- Il n'y a eu aucune réunion à ce jour.

#### 13.7 CGTSIM (Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal)

Point présenté par le vice-président et membre substitut du comité, M. Agostino Cannavino :

- Les emprunts maximums à court terme ont été approuvés et sont conformes aux paramètres fixés par les directives gouvernementales.
- Le budget et les projections fiscales ont été passés en revue.
- Le comité a révisé et adopté les règles de fonctionnement, la politique relative à la protection et à la confidentialité des informations personnelles. Le code de déontologie et de conflits d'intérêts pour ses membres. Le sous-comité doit revoir toutes ses politiques et règlements afin de mieux refléter les besoins actuels.
- Le comité se réunira dans le but de procéder à la révision de la politique sur le harcèlement.
- L'évaluation du directeur général a été complétée et adoptée par les membres.
- Le comité a embauché son nouveau gestionnaire des ressources matérielles.
- Les états financiers pour l'année se terminant le 30 juin 2022, affichant un déficit de 2,4 millions de dollars et un surplus cumulatif de 11 millions de dollars, ont été présentés par les vérificateurs Raymond Chabot Grant Thornton et approuvés par les membres.
- Le système d'achats coopératif a été revu et, avec l'arrivée du nouveau gestionnaire, des discussions auront lieu avec les 5 commissions scolaires et centres de service membres pour assurer une utilisation maximale du programme. Cela se traduira également par de meilleurs prix et des économies pour ses membres.
- La vente de 42 immeubles pour défaut de paiement des taxes aura lieu le 17 janvier 2023.
- La structure des frais d'accès au rôle fiscal, habituellement utilisée par les notaires, les avocats et les institutions financières, a été revue.



### 13.8 EMSAC (English Montreal Student Advisory Committee)

Point présenté par l'observateur, M. Joseph Lalla :

- Les nouveaux élèves délégués ont été présentés à l'EMSAC. Un court atelier a été organisé pour connaître le déroulement des réunions de style parlementaire et pour se familiariser avec la tenue des réunions de l'EMSAC. Les membres ont été initiés à l'histoire de l'EMSAC et aux types de sujets de discussion auxquels ils peuvent s'attendre tout au long de l'année scolaire.
- Des exemples de règles de gestion interne du CPCSEM et du conseil d'établissement de l'école secondaire Lester B. Pearson ont été présentés aux membres. Il a été demandé aux membres de consulter la documentation de leur propre école à titre d'information. Les membres de l'EMSAC ont été invités à concevoir leurs propres directives en vue d'une prochaine réunion.
- L'EMSAC a été consulté sur le plan d'engagement vers la réussite. Des discussions ont eu lieu à ce sujet.
- Lors de sa deuxième réunion, l'EMSAC a adopté ses toutes premières règles de gestion interne.
- Les membres de chaque école ont présenté leurs initiatives respectueuses de l'environnement, telles que le compostage, les jardins d'école, la réduction du nombre de bouteilles en plastique, etc.

### 13.9 ACSAQ (Association des commissions scolaires anglophones du Québec)

Point présenté par le président, M. Joe Ortona, membre de l'ACSAQ :

- En attente de la décision entourant la loi 40.
- Une période de consultation est en cours concernant la loi 96 quant à l'application des articles qui touchent directement le réseau de l'éducation. L'ACSAQ est l'un des groupes consultés. Le comité exécutif de l'ACSAQ appuie la position de la CSEM.
- Une assemblée générale annuelle a eu lieu à la fin du mois d'octobre. Une session de perfectionnement professionnel a eu lieu à cette occasion. M. Ortona s'est dit fort impressionné par le conférencier invité qui a abordé la question de la vérité et de la réconciliation.
- L'ACSAQ fera des représentations auprès de la Cour d'appel quant à la loi 21.

14.

### Rapport des commissaires

Point présenté par le commissaire, M. Pietro Mercuri :

- À l'école primaire East Hill, la Semaine de l'éducation aux médias s'est déroulée du 24 au 28 octobre. Les élèves de la 3<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année ont appris à connaître les médias, la publicité et à devenir de bons citoyens du monde numérique par le biais de plusieurs activités, dont la recherche en ligne, la compréhension de la publicité, la Journée des citoyens du monde numérique et une activité intitulée « Les règles du jeu », où les élèves ont appris l'importance de fixer des limites lorsqu'ils jouent ensemble en ligne.
- À l'Académie Leonardo da Vinci, le projet sur le jour du Souvenir réalisé par les élèves de 6<sup>e</sup> année a fait l'objet d'un segment sur CTV News le 1<sup>er</sup> novembre. Les élèves se sont attardés aux rôles des différents emplois lors de la Première Guerre mondiale et ont réfléchi aux sacrifices faits par les hommes, les femmes et les enfants pendant la Première Guerre mondiale.
- L'Académie Leonardo da Vinci a également lancé son programme parascolaire de hockey.
- L'école primaire internationale Michelangelo a tenu ses toutes premières élections du conseil des élèves. Les campagnes étaient très créatives, les élèves étaient enthousiastes à l'idée d'en savoir plus sur les élections, le processus électoral et de participer à une véritable expérience de scrutin.
- L'école primaire internationale Michelangelo a également lancé une initiative basée sur les 5 comportements du bonheur d'Ash Manuel. Cette initiative part du principe que le respect ou la paix ne peuvent exister si nous ne trouvons pas d'abord le bonheur en nous-mêmes et autour de nous. Des billets ont été remis chaque fois que quelqu'un de la communauté de l'école Michelangelo a repéré un élève démontrant les 5 comportements qui sont l'empathie, le service, la réflexion positive, la gentillesse et la gratitude. Ces billets sont placés dans toute l'école pour créer une chaîne de paix tout au long de l'année.

Point présenté par le commissaire, M. Agostino Cannavino :

- Après trois ans, le Centre d'éducation des adultes John F. Kennedy a tenu une cérémonie de remise des diplômes le 13 octobre, et l'événement a été formidable. C'était beau de voir les diplômés et leurs familles se réunir pour célébrer tous les efforts et la détermination dont ces élèves ont fait preuve pour terminer leurs études.
- Le 19 octobre, l'école secondaire de Rosemont a organisé une rencontre avec la chef Sky-Deer du Conseil mohawk de Kahnawake. Elle a livré un discours profond et éclairant sur les enjeux des peuples autochtones et les injustices subies, ainsi que sur les moyens d'entamer un dialogue pour aller de l'avant. Le Rosemount Symphonic Winds Band et les élèves de l'école primaire Nesbitt ont offert un spectacle exceptionnel aux invités.
- Enfin, félicitations à l'élève du mois, Kiara Idemudia-Hankey, de l'école secondaire Rosemont pour son implication et sa passion envers son école et sa communauté.

Point présenté par le commissaire, M. Mario Bentrovato :

- Au terme de deux années de pandémie, les écoles primaires Edward Murphy et Dalkeith ont recommencé à tenir en personne les assemblées générales annuelles, les réunions du conseil d'établissement et les journées Portes ouvertes.
- Le 23 septembre, le Centre de formation professionnelle Laurier Macdonald a organisé une journée Portes ouvertes avec une exposition de voitures et un BBQ. Le taux de participation a été très élevé et nous remercions le personnel pour le grand succès de cet événement.

Point présenté par le commissaire, M. Julien Feldman :

- On observe des changements démographiques exceptionnels dans l'arrondissement 3. Plusieurs tours à condos ont vu le jour dans Griffintown au cours de la dernière année, ce qui a eu un impact sur certaines de nos écoles. Plusieurs parents ont reçu des lettres de refus de la part des écoles, car elles sont à pleine capacité. M. Feldman a voulu porter cette situation à l'attention du conseil.

Point présenté par le commissaire, M. James Kromida :

- M. Kromida a profité de l'occasion pour faire l'éloge de tout le travail accompli au profit des enfants à la grandeur de la commission scolaire. Toutes les expériences et activités réalisées au sein de notre réseau font une différence dans la vie de chacun. Nous sommes fiers d'être la CSEM!

15. États financiers vérifiés 2021-2022

**ATTENDU QUE** conformément à l'article 284 de la *Loi sur l'instruction publique*, la firme Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT) a été nommée à titre de vérificateurs externes de la Commission scolaire English-Montréal (CSEM) pour l'année scolaire 2021-2022, en vertu de la résolution n° 22-03-23-12;

**ATTENDU QUE** le Rapport financier officiel 2021-2022 (*Rapport financier 2021-2022*) a été dûment vérifié par les vérificateurs externes de la Commission avant d'être présenté au ministère de l'Éducation du Québec le 13 octobre 2022;

**ATTENDU QUE** des sommaires financiers contenant de l'information extraite du Rapport financier officiel 2021-2022 et affichant les résultats pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2022 ont été examinés par les vérificateurs externes de la Commission, soit la firme RCGT;

**ATTENDU QUE** les états financiers condensés ont été examinés par le comité de vérification le 13 octobre 2022;

**ATTENDU QU'**un avis public a été donné conformément à l'article 286 de la *Loi sur l'instruction publique*;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JAMES KROMIDA ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE les états financiers de la Commission scolaire English-Montréal pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2022, tels qu'ils ont été vérifiés par la firme externe Raymond Chabot Grant Thornton nommée par la Commission, soient déposés.

Vote : 15-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 22-11-08-15

16. Comité exécutif

16.1 Élection des membres

**ATTENDU QUE** conformément à l'article 179 de la *Loi sur l'instruction publique* et à l'article 10.2.2 du *Règlement n° 11 – Régie interne*, le conseil des commissaires doit instituer un comité exécutif composé du nombre de commissaires qu'il détermine, par résolution, y compris le président, au moins un commissaire parent et au moins un commissaire coopté, le cas échéant;

**ATTENDU QUE** la durée du mandat des membres du comité exécutif est de 2 ans, conformément à la résolution n° 20-11-11-10.2;

**ATTENDU QUE** le comité exécutif est formé de 7 membres, conformément à la résolution n° 20-11-11-10.1, y compris le président du conseil agissant à titre de président du comité exécutif, au moins un commissaire parent et un commissaire coopté, le cas échéant;

**ATTENDU QUE** la secrétaire générale par intérim, M<sup>e</sup> Magdalena Sokol, a reçu et accusé réception de tous les formulaires de soumission transmis par les commissaires désireux de poser leur candidature à titre de membres du comité exécutif, et les a transmis au conseil des commissaires le 28 octobre 2022;

**ATTENDU QUE** le conseil doit élire 6 membres parmi les commissaires;

**ATTENDU QUE** les commissaires suivants ont posé leur candidature à l'élection des membres du comité exécutif :

Mario Benvolato  
Agostino Cannavino  
Maria Corsi  
Julien Feldman  
James Kromida  
Ellie Israel  
Joseph Lalla  
Pietro Mercuri

**ATTENDU QUE** les membres du conseil ont procédé à un vote secret;

IL EST DONC PROPOSÉ PAR MONSIEUR MARIO PIETRANGELO ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QU'à compter du 8 novembre 2022, les commissaires suivants soient désignés à titre de membres du comité exécutif :

Joe Ortona  
Mario Benvolato  
Agostino Cannavino  
Maria Corsi  
James Kromida  
Ellie Israel  
Pietro Mercuri

Vote : 15-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 22-11-08-16.1

## 16.2 Présidence du comité

Conformément à l'article 10.2.2 du *Règlement n° 11 – Régie interne*, le président du conseil des commissaires agit comme président du comité exécutif, à moins qu'il n'en décide autrement, et le vice-président du comité exécutif est nommé parmi ses membres.

## 17. Comité de gouvernance et de déontologie

### 17.1 Élection des membres

**ATTENDU QU'**en vertu de l'article 193.1 de la *Loi sur l'instruction publique*, le conseil des commissaires doit instituer un comité de gouvernance et de déontologie;

**ATTENDU QUE** le conseil doit élire cinq (5) membres parmi les commissaires;

**ATTENDU QUE** les commissaires suivants ont présenté leur candidature à l'élection des membres du comité de gouvernance et de déontologie :

Maria Corsi  
Sophie De Vito  
Julien Feldman  
Ellie Israel  
Joseph Lalla  
Mario Pietrangelo  
Daniel Tatone

**ATTENDU QUE** M<sup>me</sup> Maria Corsi a retiré sa candidature;

**ATTENDU QUE** les membres du conseil ont tenu un vote à bulletin secret;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR TONY SPERANZA ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QU'à compter du 8 novembre 2022, les commissaires suivants soient désignés comme membres du comité de gouvernance et de déontologie :

Sophie De Vito  
Julien Feldman  
Ellie Israel  
Mario Pietrangelo  
Daniel Tatone

Vote : 15-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 22-11-08-17.1

### 17.2 Élection à la présidence

**ATTENDU QUE** le conseil des commissaires élit le président du comité de gouvernance et de déontologie, en vertu des articles 10.1.2 et 10.1.3 du *Règlement n° 11 – Régie interne*;

**ATTENDU QUE** le président du comité de gouvernance et de déontologie doit observer les normes les plus élevées en matière d'honnêteté, de fiabilité et d'engagement dans ses fonctions, conformément à l'article 10.1.2 du *Règlement n° 11 – Régie interne*;

**ATTENDU QUE** le commissaire suivant, membre élu du comité de gouvernance et de déontologie, a présenté sa candidature à l'élection au poste de président du comité de gouvernance et de déontologie :

Julien Feldman

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME SOPHIE DE VITO ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QU'à compter du 8 novembre 2022, M. Julien Feldman soit désigné à titre de président du comité de gouvernance et de déontologie.

Vote : 14-1-0. Motion adoptée. (M. J. Lalla a voté contre)

Résolution n° 22-11-08-17.2

### 17.3 Élection à la vice-présidence

**ATTENDU QUE** le conseil des commissaires élit le vice-président du comité de gouvernance et de déontologie, en vertu des articles 10.1.2 et 10.1.3 du *Règlement n° 11 – Régie interne*;

**ATTENDU QUE** le conseil des commissaires doit déterminer si le commissaire répond aux exigences minimales du comité de gouvernance et de déontologie, notamment les qualités de vice-président, conformément à la section 10.1.2 du *Règlement n° 11 – Régie interne*;

**ATTENDU QUE** le vice-président du comité de gouvernance et de déontologie doit observer les normes les plus élevées en matière d'honnêteté, de fiabilité et d'engagement dans ses fonctions, conformément à l'article 10.1.2 du *Règlement n° 11 – Régie interne*;

**ATTENDU QUE** les commissaires suivants, membres élus du comité de gouvernance et de déontologie, ont présenté leur candidature à l'élection au poste de vice-président du comité de gouvernance et de déontologie :

Mario Pietrangelo  
Daniel Tatone

**ATTENDU QUE** M. Daniel Tatone a retiré sa candidature;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME SOPHIE DE VITO ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QU'à compter du 8 novembre 2022, M. Mario Pietrangelo soit désigné à titre de vice-président du comité de gouvernance et de déontologie.

Vote : 15-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 22-11-08-17.3

### 18. ACSAQ - Remplacement d'un membre au conseil d'administration - 2021-2023

**ATTENDU QUE** M<sup>me</sup> Mubeenah Mughal a été nommée pour siéger au conseil d'administration de l'ACSAQ pour un mandat de deux ans le 15 décembre 2021, conformément à la résolution n° 21-12-15-16.1;

**ATTENDU QUE** M<sup>me</sup> Mughal ne sera plus en mesure d'assister aux réunions de l'ACSAQ et que la CSEM doit désigner un remplaçant;

Nominations :

M. Jamie Fabian propose M. Joseph Lalla qui accepte la nomination.  
M. James Kromida propose M. Julien Feldman qui accepte la nomination.  
M. James Kromida propose M<sup>me</sup> Rosemarie Federico qui accepte la nomination.

Cessation des nominations par M. Mario Pietrangelo.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DANIEL TATONE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE M. Julien Feldman soit nommé au conseil d'administration de l'ACSAQ pour 2021-2023, pour la durée non écoulée du mandat.

Vote : 15-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 22-11-08-18

19. Recommandations du comité de planification à long terme

19.1 Proposition d'expansion de l'école secondaire M.I.N.D. pour l'ajout des niveaux secondaires 1 et 2 – Pour consultation

**ATTENDU QUE** l'école secondaire M.I.N.D. est une école innovatrice destinée aux élèves qui se démarquent par leur indépendance et leur engagement social;

**ATTENDU QUE** l'école secondaire M.I.N.D. accueille présentement des élèves de 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire;

**ATTENDU QUE** l'école secondaire M.I.N.D. propose l'ajout de classes de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> secondaire afin d'étendre ses programmes aux élèves du premier cycle du secondaire;

**ATTENDU QU'**à l'heure actuelle, aucune autre école publique au sein du réseau anglophone n'offre un programme d'enseignement alternatif avant la 3<sup>e</sup> secondaire;

**ATTENDU QUE** le comité de planification à long terme de la CSEM recommande que l'école secondaire M.I.N.D. étende son programme d'études aux élèves des niveaux secondaires 1 et 2;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR AGOSTINO CANNAVINO ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la commission scolaire lance un processus de consultation, tel que recommandé par le comité de planification à long terme, relativement à l'expansion de l'école secondaire M.I.N.D. en vue d'ajouter les niveaux secondaires 1 et 2 pour le début de l'année scolaire 2023-2024.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le conseil d'établissement de l'école secondaire M.I.N.D., le comité de parents de la CSEM, le conseil d'établissement de l'école secondaire Rosemont et le conseil d'établissement de l'école secondaire Westmount soient invités à soumettre leurs points de vue au plus tard le 9 décembre 2022.

Vote : 15-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 22-11-08-19.1

19.2 Location de locaux à l'Académie Marymount par le Conseil des éducateurs noirs du Québec – Pour consultation

**ATTENDU QUE** le Conseil des éducateurs noirs du Québec (QBBE) a été fondé en 1968 et est un partenaire de la Commission scolaire English-Montréal (CSEM) depuis nombre d'années;

**ATTENDU QUE** le QBBE a pour mission de promouvoir le développement de services éducatifs pour les jeunes noirs et autres jeunes âgés de 5 à 25 ans qui résident dans le Grand Montréal;

**ATTENDU QUE** le QBBE a approché la CSEM afin de louer l'annexe à l'Académie Marymount et en faire son bureau principal;

**ATTENDU QUE** l'annexe à l'Académie Marymount est maintenant vacante, le QBBE a manifesté son intérêt pour le deuxième (2<sup>e</sup>) et le troisième (3<sup>e</sup>) étage de l'annexe;

**ATTENDU QUE** le comité de planification à long terme de la CSEM recommande que la CSEM loue l'espace disponible au QBBE;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JOSEPH LALLA ET MONSIEUR PIETRO MERCURI ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la commission scolaire lance un processus de consultation, tel que recommandé par le comité de planification à long terme, relativement à la location de locaux à l'Académie Marymount par le Conseil des éducateurs noirs du Québec.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le conseil d'établissement de l'Académie Marymount soit invité à soumettre son point de vue au plus tard le 9 décembre 2022.

Vote : 15-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 22-11-08-19.2

20.

Amendement aux Règlements n° 1 et n° 4 (2022) – Fixant le jour, l'heure et le lieu des réunions du conseil et du comité exécutif de la Commission scolaire English-Montréal

**ATTENDU QU'**en vertu du Règlement n° 1 (2022) et du Règlement n° 4 (2022) fixant le jour, l'heure et le lieu des réunions du conseil et du comité exécutif de la Commission scolaire English-Montréal, les réunions publiques du conseil et du comité exécutif ont lieu au centre administratif et tout changement concernant le jour, l'heure ou le lieu des réunions doit préalablement être approuvé par résolution du conseil;

**ATTENDU QUE** les réunions ordinaires du conseil et du comité exécutif pour 2023 sont prévues les mardis 24 janvier, 28 février, 28 mars, 25 avril, 23 mai et 20 juin 2023 au centre administratif de la Commission scolaire English-Montréal, situé au 6000, avenue Fielding, à Montréal;

**ATTENDU QUE** les réunions du conseil et du comité exécutif de janvier 2023 et d'avril 2023 devraient plutôt se tenir au Centre de carrières St. Pius X situé au 9955, avenue Papineau, à Montréal, aux mêmes dates et heures;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JAMIE FABIAN ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE les réunions ordinaires du conseil et du comité exécutif, prévues les mardis 24 janvier 2023 et 25 avril 2023, se tiendront au Centre de carrières St. Pius X situé au 9955, avenue Papineau, à Montréal, aux mêmes dates et heures.

IL EST DE PLUS RÉSOLU de procéder à l'amendement des Règlements n° 1 (2022) et n° 4 (2022) fixant le jour, l'heure et le lieu des réunions du conseil et du comité exécutif de la Commission scolaire English-Montréal, comme il se doit et conformément à la *Loi sur l'instruction publique*.

Vote : 15-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 22-11-08-20

21.

EAFP – Demande d'autorisations permanentes d'offrir des programmes en formation professionnelle – Pâtisserie de restauration contemporaine 5842 et Assistance technique en pharmacie 5894

**ATTENDU QUE** la Commission scolaire English-Montréal (CSEM), par l'entremise de son Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle (EAFP), souhaite accroître ses autorisations permanentes en formation professionnelle;

**ATTENDU QUE** le secteur de l'EAFP offre, depuis l'année scolaire 2012-2013, le programme d'études professionnelles Assistance technique en pharmacie 5894, en vertu d'une autorisation provisoire;

**ATTENDU QUE** le secteur de l'EAFP offre, depuis l'année scolaire 2013-2014, le programme d'études professionnelles Pâtisserie de restauration contemporaine 5842, en vertu d'une autorisation provisoire;

	<p><b>ATTENDU QUE</b> le 9 septembre 2022, la Table des responsables de l'éducation des adultes de la formation professionnelle de l'île de Montréal (TRÉAFP) a appuyé les demandes de la CSEM relatives aux autorisations permanentes d'offrir les programmes Assistance technique en pharmacie 5894 et Pâtisserie de restauration contemporaine 5842;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> le 3 novembre 2022, la Table de l'Organisation provinciale des directeurs de l'éducation permanente de langue anglaise (PROCEDE) a appuyé les demandes de la CSEM relatives aux autorisations permanentes d'offrir les programmes Assistance technique en pharmacie 5894 et Pâtisserie de restauration contemporaine 5842;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> le 4 novembre 2022, la Table du Conseil de la formation professionnelle de langue anglaise (ELVEC) a appuyé les demandes de la CSEM relatives aux autorisations permanentes d'offrir les programmes Assistance technique en pharmacie 5894 et Pâtisserie de restauration contemporaine 5842;</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIETRO MERCURI ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Commission scolaire English-Montréal demande l'octroi des autorisations permanentes d'offrir les programmes Assistance technique en pharmacie 5894 et Pâtisserie de restauration contemporaine 5842.</p> <p>IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la directrice régionale de l'EAFP et le directeur général ou les directeurs généraux adjoints soient autorisés à signer au nom de la Commission scolaire English-Montréal les formulaires de demande d'autorisation provisoire ou permanente en formation professionnelle, du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ).</p> <p>Vote : 15-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 22-11-08-21</u></p>
22.	<p><u>Bail à long terme – Parc-école Laurier Macdonald</u></p> <p>Ce point est présenté à titre d'information.</p>
23.	<p><u>Location partielle – Terrain excédentaire – Rue Notre-Dame, Pointe-aux-Trembles, Québec</u></p> <p>Ce point est présenté à titre d'information.</p>
24.	<p><u>Correspondance</u></p> <p><u>24.1 Résolution n° 2022-09-#01 de la Commission scolaire Lester-B.-Pearson – Déclaration concernant la loi 96</u></p> <p>Ce point est présenté à titre d'information.</p>
25.	<p><u>Rapport de la réunion du comité exécutif du 6 septembre 2022</u></p> <p>- Services fournis par l'École orale de Montréal pour les sourds (EOMS) aux élèves malentendants de la CSEM intégrés en classe ordinaire en 2022-2023</p>
26.	<p><u>Sujets divers</u></p> <p>Aucun</p>



27.	<p><u>Clôture de la réunion</u></p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR AGOSTINO CANNAVINO ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la séance soit levée à 21 h 17.</p> <p>Vote : 15-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 22-11-08-27</u></p>
	<p>Signé à Montréal, _____</p> <p>_____</p> <p>M<sup>e</sup> Joe Ortona, président</p> <p style="text-align: right;">_____</p> <p style="text-align: right;">M<sup>e</sup> Nathalie Lauzière, secrétaire générale</p>